

Le 23 juin 2022

DELEGATION DE SIGNATURE

Le directeur du théâtre national de l'Odéon

Vu le décret n°68-905 du 21 octobre 1968 portant statut du théâtre national de l'Odéon et notamment les articles 4 et 5, définissant les attributions respectives du directeur et de l'administrateur du théâtre,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret du Président de la République du 8 janvier 2021 portant nomination du directeur du théâtre national de l'Odéon, en renouvellement de son mandat, à compter du 15 janvier 2021,

Vu l'arrêté du ministère de la culture du 14 juin 2022 portant nomination de l'administratrice du théâtre national de l'Odéon à compter du 14 juin 2022,

Décide de donner délégation de signature à Patricia STIBBE, administratrice du théâtre national de l'Odéon pour :

- l'ordonnancement des recettes et des dépenses du théâtre, sans seuil limitatif ;
- la préparation des délibérations pour le conseil d'administration et leur exécution ;
- la représentation de l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile.

La présente délégation de signature abroge les délégations antérieures et prend effet à compter du 23 juin 2022.

Stéphane BRAUNSCHWEIG
Directeur

Le 23 juin 2022

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Vu le décret n°68-905 du 21 octobre 1968 portant statut du théâtre national de l'Odéon et notamment les articles 4 et 5, définissant les attributions respectives du directeur et de l'administrateur du théâtre,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret du Président de la République du 8 janvier 2021 portant nomination du directeur du théâtre national de l'Odéon, en renouvellement de son mandat, à compter du 15 janvier 2021,

Vu l'arrêté du ministère de la culture du 14 juin 2022 portant nomination de l'administratrice du théâtre national de l'Odéon à compter du 14 juin 2022,

Le directeur du théâtre national de l'Odéon donne délégation de signature à Patricia STIBBE, administratrice du théâtre national de l'Odéon, pour signer tout document concernant les activités de l'établissement à l'exception de ceux relatifs à la programmation artistique du théâtre et des transactions dont le montant excède 80 000 euros.

La présente délégation de signature abroge les délégations antérieures et prend effet à compter du 23 juin 2022.

Stéphane BRAUNSCHWEIG
Directeur

